



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE JEAN-JACQUES-BERTRAND

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Jean-Jacques-Bertrand tenue au 255 rue Saint-André Sud, à Farnham, le mercredi 8 novembre 2017, à 19 h à la bibliothèque.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Karolyne Boucher, représentante de la communauté
Gaétan Brault, directeur
Vicky Coupal, parent
Paul D'Angella, enseignant
Nathan-Olivier Delarosbil-Lebeau, vice-président conseil des élèves
François Desrochers, enseignant
Annick Falcon, parent
Édith Lauzier, parent
Jessica Labrie, parent
Emmy Liechti, présidente conseil des élèves
Pascal Longpré, parent
Philippe Tranquil, parent
Richard Van de Meulebroocke, représentant du personnel de soutien
Sophie Viens, psychoéducatrice

ÉTAIENT ABSENTS

François Denis, enseignant

INVITÉ

Aucun invité

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 05

Le directeur de l'école, Monsieur Gaétan Brault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur François Desrochers, appuyé par Monsieur Philippe Tranquil et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les modifications suivantes :

Correction des points 11.c.1 et 11.c.2 pour 7.c.1 et 7.c.2
Ajout du point 7.a.4 Modification de la date de la prochaine rencontre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2017

Il est proposé par Madame Vicky Coupal, appuyé par Madame Sophie Viens et résolu :

QUE le procès-verbal du 4 octobre 2017 soit adopté suite aux corrections suivantes :

Ajout de précisions sur l'activités des couloirs de la violence au point 1
Correction du nom de Monsieur Philippe Tranquil au point 15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2017

Monsieur Gaétan Brault effectue un suivi du procès-verbal du 4 octobre 2017. Le suivi en lien avec le transport de 17 h sera effectué au point 7.b.5 de la présente rencontre.

20CE17-18.13

20CE17-18.14



No de résolution
ou annotation

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

6. PAROLE AUX ÉLÈVES

Madame Emmy Liechti présente les projets proposés par le conseil des élèves. Les élèves souhaitent entre autres ajouter un abreuvoir réfrigéré dans le hall d'entrée, prolonger la pause de l'après-midi de 3 minutes, augmenter la disponibilité du transport de 17 h en direction de Bedford et changer les séchoirs à main dans les salles de bain.

Monsieur Nathan-Olivier Delarosbil-Lebeau souhaite que la direction et le conseil d'établissement se questionnent sur la règle du code de vie qui interdit les jeans troués. Il mentionne également que la circulation est difficile dans certaines sections de l'école en raison des casiers et il demande s'il serait possible, si le nombre d'élèves le permet, de ne pas utiliser les casiers situés dans les zones où la circulation est problématique.

Monsieur Gaéтан Brault mentionne que certains projets pourront certainement être réalisés au cours de l'année, dont le remplacement des séchoirs à mains par des plus récents, l'installation d'un abreuvoir réfrigéré dans le hall d'entrée. Il mentionne également qu'il est prévu de refaire complètement les vestiaires au cours de l'été. Par contre, il y a des demandes qui ne sont pas réalisables comme la prolongation de la pause de l'après-midi. Pour ce qui est du code vestimentaire, la question des jeans troués sera reconduite lors de l'élaboration du code de vie pour la prochaine année scolaire.

7. SUJETS

a) Décisions

7.a.1 Approuver les modalités d'application du régime pédagogique (art. 84)

Monsieur Gaéтан Brault présente les modalités d'application du régime pédagogique. Aucune modification n'a été apportée par rapport à la version précédente du document.

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Madame Vicky Coupal et résolu :

QUE les modalités d'application du régime pédagogique soient approuvées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.a.2 Critères de sélection de la direction d'école (art. 79)

Monsieur Gaéтан Brault présente les critères de sélection de la direction d'école qui avaient été transmis à la commission scolaire suite à la consultation de l'an dernier.

Il est proposé par Monsieur Paul D'Angella, appuyé par Madame Sophie Viens et résolu :

QUE les critères de sélection de la direction d'école soient approuvés après la modification suivante :

✓ ~~Avoir été un initiateur de nouveaux projets.~~

✓ Capacité à initier de nouveaux projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.a.3 Approuver les activités (art. 87)

Monsieur Gaéтан Brault présente le calendrier des activités prévues entre le 8 novembre 2017 et le 22 juin 2018.

Il est proposé de créer un canevas de base afin que les activités soient toutes inscrites selon la même nomenclature.

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Madame Sophie Viens et résolu :

QUE le calendrier des activités soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.15

20CE17-18.16

20CE17-18.17



No de résolution
ou annotation

7.a.4 Modification de la date de la prochaine rencontre

Madame Annick Falcon demande de changer la date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement qui était prévue le 13 décembre 2017. Comme le budget doit être envoyé à la Commission scolaire avant le 13 décembre, elle propose de modifier la date pour le 6 décembre 2017.

Il est proposé par Monsieur François Desrochers, appuyé par Monsieur Pascal Longpré :

QUE la date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement soit modifiée pour le 6 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.18

b) Consultations

7.b.1 Acte d'établissement 2018-2019 (art. 79)

Monsieur Gaétan Brault présente l'acte d'établissement pour 2018-2019.

Il est proposé par Monsieur Philippe Tranquil, appuyé par Madame Sophie Viens:

QUE, suite à la consultation du conseil d'établissement, aucune modification ne soit apportée au document présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.19

7.b.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021

Monsieur Gaétan Brault présente le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021.

Il est proposé par Madame Vicky Coupal, appuyé par Monsieur Philippe Tranquil :

QUE, suite à la consultation du conseil d'établissement, aucune modification ne soit apportée au document présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.20

7.b.3 Politique relative aux règles et critères d'inscription et des transferts des élèves

Monsieur Gaétan Brault présente les règles et critères d'inscription et donne des informations sur les modifications.

Il est proposé par Monsieur Pascal Longpré, appuyé par Madame Édith Lauzier:

QUE, suite à la consultation du conseil d'établissement, aucune modification ne soit apportée au document présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.21

7.b.4 Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2018-2019

Monsieur Gaétan Brault présente les services éducatifs dispensés par les écoles et donne des informations sur les modifications.

Il est proposé par Madame Édith Lauzier, appuyé par Monsieur Philippe Tranquil:

QUE, suite à la consultation du conseil d'établissement, aucune modification ne soit apportée au document présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20CE17-18.22

7.b.5 Transport de 17 h

Madame Annick Falcon consulte les membres afin de trouver collectivement un moyen de financement pour maintenir le transport de 17 h en direction de Bedford. Il est également suggéré de revoir en détails les besoins réels pour ce service.

Monsieur Gaétan Brault s'engage à prendre rendez-vous avec les gens de la Caisse Desjardins de la Pommeraie afin de discuter du financement de ce service. Il communiquera également avec les enseignants qui font des activités après les heures de classe pour connaître les besoins réels du transport de 17 h.



No de résolution
ou annotation

c) Consultations

7.c.1 Portes ouvertes 19 octobre 2017 (bilan)

Monsieur Gaétan Brault fait un retour sur la soirée des portes ouvertes et présente les résultats du sondage de satisfaction.

Monsieur François Desrochers mentionne que l'équipe des enseignants est en réflexion face aux méthodes de publicités utilisées pour attirer la clientèle.

7.c.2 Remise du 1^{er} bulletin (15 novembre 2017)

Monsieur Gaétan Brault informe les membres que les bulletins seront acheminés aux parents via le Portail-Parents le 15 novembre prochain. Il mentionne également que lors des rencontres de parents des 16 et 17 novembre prochain, une équipe sera présente sur place pour assister les parents avec l'utilisation du Portail-Parents.

Monsieur Philippe Tranquil mentionne que l'utilisation du Portail-Parents donne un sentiment de communication et de collaboration étroite avec les enseignants.

8. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Philippe Tranquil mentionne que le comité de parents a procédé à l'élection du comité exécutif et il siègera au comité encore une fois cette année. Les décisions et les consultations débiteront officiellement lors de la prochaine rencontre. Monsieur Tranquil s'occupera encore cette année de l'organisation des conférences gratuites offertes aux parents.

9. RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE À LA FONDATION ÉDUCATIVE

Madame Vicky Coupal étant absente lors de la dernière rencontre de la Fondation, Monsieur François Desrochers fait un retour sur l'organisation du souper-conférence qui aura lieu le 18 novembre prochain. Il mentionne que 161 billets ont été vendus jusqu'à maintenant ce qui représente un profit d'environ 10 000 \$.

10. MOT DU PERSONNEL

Monsieur Gaétan Brault mentionne que Monsieur François Audette a communiqué avec lui pour discuter de l'organisation des festivités pour le 50^e anniversaire de l'école.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

12. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'établissement aura lieu le 6 décembre 2017.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 H 18

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Édith Lauzier, appuyé par Monsieur Philippe Tranquil et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président

Directeur

Secrétaire